

P&V PME ▶ Action PME 2025 « Client total »

Action valable du 01/04/2025 au 30/09/2025 inclus

jusqu'à
-25%

remise pour les clients totaux avec le tool PME

Contenu de l'action	Augmentation de la remise pour les clients totaux de 20% à 25% avec le Tool TPE pour les contrats P&V Ideal Liability, Ideal Property et Ideal Accidents
Critères d'éligibilité	Être un client total, c'est-à-dire avoir souscrit les 3 branches principales : ❶ P&V Ideal Property & ❷ P&V Ideal Accidents & ❸ P&V Ideal Liability
Conditions d'octroi	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas avoir déclaré plus d'un sinistre au cours des 5 dernières années, toutes branches confondues • Ne pas compter plus de 10 ETP dans l'entreprise (gérant inclus) • Exceptions possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Si l'activité ne permet pas de proposer la garantie AT (ex. société unipersonnelle), le preneur peut quand même bénéficier de la réduction • Si nous n'avons pas d'offre dans l'une des branches pour l'activité choisie, le preneur peut quand même bénéficier de la réduction
Champs d'application	Entrepreneurs et indépendants
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles affaires : la réduction s'applique automatiquement si les critères sont remplis • Contrats existants : possibilité d'obtenir la réduction dans le cadre d'une action de rétention, sous certaines conditions*
Durée de la réduction	Toute la durée du contrat, même après son renouvellement
Exclusions	N'entrent pas en compte pour cette action : <ul style="list-style-type: none"> • Les clients n'étant pas clients totaux • Les entreprises de plus de 10 ETP (gérant inclus) • Des clients dont l'agent n'a pas utilisé notre Tool TPE pour émettre l'offre aux clients

En pratique

Via le tool TPE

N'oubliez pas les avantages d'Ideal Bonus Plan pour vos clients totaux

- **Clarté** : aperçu de toutes les assurances non-vie essentielles pour les professionnels
- **Flexibilité** : regroupement des primes d'assurance, avec paiement mensuel sans frais de fractionnement ou paiement annuel des primes, au choix
- **Avantage financier** : dès la première année, possibilité de récupérer jusqu'à 10% des primes versées (taxes incluses) et jusqu'à 20% à terme. Ce bonus annuel P&V Ideal Bonus Plan peut atteindre jusqu'à 5.000 EUR.



Vous avez besoin d'un effort supplémentaire pour finaliser un client total ? Ou vous avez une question concernant la souscription d'un contrat ?
Votre Regional Manager se fera un plaisir de vous aider.

* Les clients existants (dans une branche ou deux branches) qui souscrivent le(s) contrat(s) manquant(s) afin de devenir clients complets recevront jusqu'à 25% de réduction sur les nouveaux contrats souscrits uniquement.

P&V PME ▶ Action PME 2025 « Best offer »

Action valable du 19/05/2025 au 31/12/2025 inclus

Best offer

pour 120 activités

Contenu de l'action	Best offer sur base de la prime de l'offre ou le contrat + la dernière quittance de la concurrence pour des couvertures similaires et des segments spécifiques
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Effectif : maximum 10 ETP • Capitaux assurés en Incendie (bâtiment + contenu) ≤ 2.078.338,91 EUR (ABEX 1048) • Chiffre d'affaires : maximum 1.500.000 EUR
Conditions d'octroi	<ul style="list-style-type: none"> • Sinistralité : maximum 1 sinistre par branche (toutes branches confondues) • Historique : pas de résiliation par la compagnie précédente • Dérogation : aucune autre dérogation possible • Pour autant que la tarification ne requière pas une analyse compagnie • L'activité fait partie de la liste prédéfinie* • Obligation de fournir une copie du contrat/de l'offre/de la dernière quittance du concurrent
Champs d'application	Entrepreneurs et indépendants
Cible	Nouvelles affaires
Durée de la réduction	Jusqu'au 31/12/2025 inclus
Exclusion	L'adresse du risque ne peut pas se situer en zone à risque d'inondation

En pratique

Par souci d'efficacité, l'utilisation du tool TPE est obligatoire pour cette action

* Egalement disponible sur Sherpa > Bibliothèque



Vous avez besoin d'un effort supplémentaire pour finaliser un client total ? Ou vous avez une question concernant la souscription d'un contrat ?
Votre Regional Manager se fera un plaisir de vous aider.

P&V PME ► Action PME 2025 « Best offer »

Liste des activités concernées par l'action

COMMERCE DE DÉTAIL

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Alimentation générale (surface de vente inférieure à 500m²) - Night shop et station service exclus

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Boissons (Vins et spiritueux) - sans livraison - Night shop et station service exclus

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Boucherie-charcuterie

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Boulangerie-pâtisserie (avec fabrication)

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Boulangerie-pâtisserie (sans fabrication)

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Confiserie (sans fabrication)

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Fruits et légumes

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Poissonnerie - sans service traiteur

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Produits laitiers, oeufs

ALIMENTATION (Commerce de détail) - Volailles et gibier

COMMERCE DE DETAIL - Opticien, magasin d'optique (établissement)

COMMERCE DE DETAIL - Parfumerie

Commerce de détail d'antiquités, objets d'art et objets religieux, de décoration et monnaies (sans objets lourds) sans restauration

Commerce de détail d'articles de cadeau

Commerce de détail d'articles de droguerie, couleurs et vernis; produits d'entretien

Commerce de détail d'articles photographiques et cinématographiques

Commerce de détail d'articles pour l'éclairage (sans pose)

Commerce de détail d'articles sanitaires (sans livraison et/ou pose)

Commerce de détail de bicyclettes et accessoires, y compris les vélomoteurs

Commerce de détail de détail d'articles optique

Commerce de détail de jouets avec ou sans articles de sport

Commerce de détail de journaux et périodiques

Commerce de détail de matériaux de construction, faïence, carrelage, sans pose, sans livraison

Commerce de détail de mercerie et ouvrages de dames

Commerce de détail de meubles sans livraison

Commerce de détail de motos et accessoires

Commerce de détail de papiers peints et revêtements de sol (sans livraison et/ou pose)

Commerce de détail de parfumerie, articles de toilettes et savon

Commerce de détail de semences, engrais et aliments pour bétail. JARDINERIE (Garden center)

Commerce de détail de sous-vêtements, chemiserie, chapeaux, gants, parapluie

Commerce de détail de tissus au mètre à usage vestimentaire

Commerce de détail de tissus d'ameublement, literie et tapis (sans pose ni livraison)

Commerce de détail d'instruments de musique, partitions et accessoires (sans pianos ou autres instruments lourds)

Commerce de détail d'objets funéraires

Commerce de détail portant sur un assortiment de produits divers, avec vente prédominante de denrées alimentaires, boissons et tabacs

DIVERS (Commerce de détail) - Vélos + accessoires (vente et réparation)

HABILLEMENT & PARURE (Commerce de détail) - Articles pour bébé ou enfant

HABILLEMENT & PARURE (Commerce de détail) - Chapeaux, parapluies et accessoires

HABILLEMENT & PARURE (Commerce de détail) - Chaussures

HABILLEMENT & PARURE (Commerce de détail) - Cordonnerie (y compris serrurier)

HABILLEMENT & PARURE (Commerce de détail) - Maroquinerie, articles de cadeaux et voyages

HABILLEMENT & PARURE (Commerce de détail) - Mercerie (tissus, laines, textiles)

HABILLEMENT & PARURE (Commerce de détail) - Salon lavoir (en libre-service)

HABILLEMENT & PARURE (Commerce de détail) - Vêtements

HABITATION (Commerce de détail) - Antiquités, articles de brocante (sans réparation)



P&V PME ► Action PME 2025 « Best offer »

Liste des activités concernées par l'action (suite)

HABITATION (Commerce de détail) - Droguerie (y compris vente de peinture)

HABITATION (Commerce de détail) - Fleuriste

LOISIRS - Salon de toilettage pour animaux domestiques

LOISIRS (Commerce de détail) - Alimentation, accessoires pour animaux domestiques - vente d'animaux exclue

LOISIRS (Commerce de détail) - Articles de sport, pêche et camping

LOISIRS (Commerce de détail) - Informatique (hard- et software) - développement/consultance informatique exclus

LOISIRS (Commerce de détail) - Jeux vidéos, instruments de musique, CD, DVD

LOISIRS (Commerce de détail) - Librairie avec ou sans vente de tabac et alcool - sans copycenter

LOISIRS (Commerce de détail) - Magasin de jouets (sans articles de sport, sans feu d'artifice)

LOISIRS (Commerce de détail) - Souvenirs et cadeaux

LOISIRS (Commerce de détail) - Tabacs et accessoires - Night shop et station service exclus

LOISIRS (Commerce de détail) - TV, Hi-fi, appareils photos, téléphones, gsm

SOINS CORPORELS - Salon de coiffure, Barbier

CONSTRUCTION

Collage de papiers peints, peinture intérieure, décoration, garnissage

Entreprise de travaux de vitrerie, de pose de glaces, miroiterie, vitraux et la mise en œuvre de tous les matériaux translucides ou transparents (uniquement maisons unifamiliales)

Entreprise d'installation de chauffage central à eau chaude, à vapeur ou à gaz, pas de contrôle des citernes

Entreprise d'installation de ventilation et de chauffage à air chaud

HABITATION - CONSTRUCTION - Collage de papiers peints, peinture intérieure, décoration, garnissage, serrurier (en habitation)

HABITATION - CONSTRUCTION - HVAC, chauffage, ventilation, refroidissement

HABITATION - CONSTRUCTION - Installation d'électricité en habitation, y compris systèmes d'alarme, systèmes de détection d'incendie, domotique

HABITATION - CONSTRUCTION - Peinture extérieure (habitation)

HABITATION - CONSTRUCTION - Plâtrerie en habitation

HABITATION - CONSTRUCTION - Plomberie, Installation de gaz, eau et appareils sanitaires en habitation, y compris salles de bains, cuisines

HABITATION - CONSTRUCTION - Pose de carrelage, revêtement de sols et de murs, tapis, faïence, parquet (en habitation)

HABITATION - CONSTRUCTION - Travaux de vitrerie, de pose de glaces, miroiterie (en habitation)

Installation de conditionnement d'air

Installation de gaz, eau et appareils sanitaires, sans travail sur toiture, salles de bains, cuisines avec le montage et le raccordement, sans toiture sans flamme nue

Installation d'électricité (bâtiments autre que maisons unifamiliales), systèmes d'alarme application industrielle

Plâtrerie

Rejointoiement de façades

Revêtement de sols et de murs (sans plâtrerie), revêtement de sol, tapis, faïence, parquet, pierres tombales, carrelage

HORECA

HORECA - Restauration à service complet (avec ou sans bain d'huile) - Friterie / Pitta exclus - Sans livraison

HORECA - Restauration à service restreint : sandwicheries, glaciers, gaufres, crêpes... - Friterie / Pitta exclus - Sans livraison

HORECA - Services des traiteurs - sans livraison et sans service chez des tiers

HORECA - Débit de boisson / café - Exclus : bars avec risque sexuel, discothèques, boîtes de nuit, clubs privé, bureau d'escorts

Horeca sans bain d'huile

ACTIVITÉS MÉDICALES

ACTIVITE (PARA-)MÉDICALE - Audiologue

ACTIVITE (PARA-)MÉDICALE - Bandagiste

ACTIVITE (PARA-)MÉDICALE - Dentiste, prothésiste, orthodontiste

ACTIVITE (PARA-)MÉDICALE - Diététicien

ACTIVITE (PARA-)MÉDICALE - Ergothérapeute



P&V PME ► Action PME 2025 « Best offer »

Liste des activités concernées par l'action (suite)

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Imagerie médicale (technologue)

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Infirmières (sauf sage femme ni perfusionniste)

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Institut de beauté / esthéticien(ne)

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Kinesiologue

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Kinésithérapeute

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Logopède

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Massage

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Massothérapie

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Médecin conseil

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Médecin d'école

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Médecin de travail

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Médecin généraliste

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Neuropsychologue

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Opticien

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Orthésiste

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Orthopédaogogue

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Orthopédiste (technicien)

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Orthoptiste

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Pédicure, manucure

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Pharmacien

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Podologue

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Prothésiste

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Psychologie (conseiller en psychologie)

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Psychologue

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Psychomotricité

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Psychothérapeute

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Réflexologieplantaire

ACTIVITE (PARA-)MEDICALE - Vétérinaire (petits animaux)

PROFESSIONS LIBÉRALES ET SERVICES

Entreprise de publicité sauf panneaux publicitaires et affiches

SERVICES & PROFESSIONS LIBERALES - Bureau de publicité (sans placement)

SERVICES & PROFESSIONS LIBERALES - Bureau de traduction

SERVICES & PROFESSIONS LIBERALES - Pompes funèbres (sans fabrication de cercueils)

JARDINIER - Implantation des jardins et parcs, avec travaux d'excavation avec usage d'excavatrices et avec abattage d'arbres

JARDINIER - Implantation des jardins et parcs, avec travaux d'excavation avec usage d'excavatrices sans abattage d'arbres

JARDINIER - Implantation des jardins et parcs, sans travaux d'excavation avec usage d'excavatrices, sans abattage d'arbres